THINGS I HAVE NOT SEEN.

—New York World.

An awful moment in the life of Mr. Stiggins. Just as he is making an impression on the pretty little widow the pretty little orphan spoils his chance of obtaining a stepfather.

—Nuggets.

Hilarious Hillary: "Cheer up, pal. All's not lost us fer happiness yit. I jes see a most inspirin sight!"

Doleful Dorian: "What wuz it?"

"Eighty Italians layin de ties on a railroad down here fer us free American citizens t' walk over!"

—New York Journal.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. F, G, H, I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; lots K et L se touchent, le lot K touche aussi les dits lots E et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp Magasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles; étant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Félix J Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Halen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité désigné par le No dix-sept et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No Seize et quatre-vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le tout en mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre dans le même district et ilet, touchant à la propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onze pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans les Premier et Quatrième Districts.

Connus comme:

I—Nos 1301 et 1303 rue Constance et 1008 rue Thalie.

II—No 1307 rue rue Constance.

II—No 1737 rue Tchoupitoulas et l'encoignure Céleste—No 505 rue Céleste.

IV—No 2013 rue Annonciation.

John R. Jaeger vs James P. Shelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans—No 55,982—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, des propriétés ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conetance, Thalie, Melpomène et Magasins, désigné par le No Un sur un plan de Castaing en date du 3 février 1855, mesurant trente-huit pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, quatre-vingt dix pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de face sur la rue Thalie et le même sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No Deux.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet touchant la propriété ci dessus décrite par le No Deux sur ledit plan tiré par Castaing et mesurant vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Constance sur quatre vingt-dix pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No Un et quatre-vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

3° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse Céleste et St-James, désigné comme lot No Un sur un plan par Pilié et Depouilly, architectes, daté, du 29 janvier 1866 et déposé comme plan No 50 dans le bureau de W H Peters, ancien notaire, le dit lot forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Céleste et mesure vingt quatre pieds plus ou moins de face à la rue Tchoupitoulas, par une profondeur, entre lignes parallèles et de face sur la rue Céleste de quatre-vingt-onze pieds plus ou moins, borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large commune au dit lot et à d'autres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Laurel, Annonciation et St-André, désigné par le No deux, sur un plan du dit ilet en date du 18 février 1831, déposé dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation entre les rues St-André et Josephine, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond par cent pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart et Kernan, avocats du plaignant.
25mars—25 26 27 avl 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE

J. B Pelletier vs Robt Jamison & John Ader, in solido—No 36,360.

J. B. Pelletier vs Robt Jamison & John Ader, in solido—No 36,361.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur John Ader en et dans le procès de John Ader versus Edward F. Foley et James A. Brenan, No 54,740 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7avril—7 12 16 19.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip.

Connue comme "Vienna Model Bakery"

Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Rousseau, St Thomas, anciennement Fulton, et Sorapuru, désigné comme lots Nos 116, 117 et 120 sur un plan fait par H. Grant, voyer, le 2 février 1844, déposé parmi les archives de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Le dit lot 116 mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Sorapuru par une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles; Lot 117 mesure trente-trois pieds et cinq pouces et une ligne de face sur la rue Sorapuru, par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles et le lot 120 mesure trente-trois pieds cinq pouces de face sur la rue Sorapuru par cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 12

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56 113. Cour Civile de District. Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Mercer W. Patton, avocat.
26mars—26—avril 9 26

Succession de Ida Henrietta Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans. No 56,220—Division A—Attendu que Henry J. Olschner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ida Henrietta Weber, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

6 avril—6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Quatrième District.

Joseph McCarron versus John Joseph Weis; No 37,811.

The Southern Cotton Oil Co. versus Joseph J. Weise; No 40,460.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus, tous deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 mai 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

I Trois certains lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 379, borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Magnolia, lesquels dits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres C D I sur un certificat d'arpentage fait par S G. De Lisle, C. E., voyer, daté le 27 décembre 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile James Barnett, notaire en cette ville, le 2 février 1898 dans l'affaire de la vente de propriété de John J. Weis à Edouard Burke, ledit lot C mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Magnolia sur quatre vingt douze pieds onze pouces de profondeur et facade sur la rue Première d'une profondeur de quatre vingt sept pieds et neuf pouces sur la ligne de côté vers la rue Deuxième, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Magnolia et s'étendant vers la rue Deuxième soixante-quatre pieds sept pouces, de là sur une ligne courant parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Clara, cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes, de là sur la ligne du fond courant parallèlement à la rue Clara et s'étendant vers la rue Première, quatorze pieds trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne parallèlement à la rue Première et s'étendant vers la rue Magnolia cinquante et un pieds onze pouces et quatre lignes, de là sur une ligne courant parallèlement avec la rue Magnolia et s'étendant vers et jusqu'à la rue Première, quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes, et le dit lot C est composé de la plus grande portion de l'original. Le lot No trois d'une portion des lots originaux Nos deux, un et quatorze.

Le lot D commençant à une distance de quatre-vingt-douze pieds et onze pouces, de l'encoignure des rues Magnolia et Première et mesurant trente pieds un pouce de face à la rue Première sur quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot D est composé d'une partie des lots originaux 3, 12, 1, 14, 15 et 16.

Le lot I commençant à une distance de quatre-vingt pieds sept pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Première et Clara et mesure quatorze pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de quatre-vingt dix-huit pieds et quatre pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot I est composé d'une partie du lot original No 14.

Lesquels dits lots Nos 3, 2, 1, 14, 15 et 16 ensemble avec d'autres lots furent acquis par le défendeur par achat de la New South Building and Loan association par acte pardevant W. D. Denégre, ancien notaire en cette ville, le 30 juin 1891, enregistré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 142 folio 135.

II Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans le même désigné par le Numéro municipal 411, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne le dit lot est désigné par le No 8 sur un plan fait par W. de Lacey, encanteur, et annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville, les 13 et 21 jours de septembre 1871, le dit lot No 8 mesurant vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt seize pieds six pouces entre lignes parallèles.

Lequel dit lot No 8 a été acquis par John J. Weis ensemble avec les lots Nos 15 et 16 du dit ilet par achat de C. Haslauer par acte passé pardevant A. J. Lewis notaire en cette ville le 2 janvier 1882 enregistré dans le bureau des aliénations en cette ville dans le livre 116 folio 99.

Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
H. G Morgan avocat pour la plaignante.
1 avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans Audubon Place Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs Mme Victoria B. McElroy et Hugh F. McElroy, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56,026. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de la Place ouest du Parc, sur une profondeur de cent quatre-vingt seize pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne sud, cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne nord sur cent pieds et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux, l'acquéreur acceptant le titre à la dite propriété sujette aux termes, stipulations, conditions, règlements et obligations, etc., qui sont contenus dans l'acte de vente original à Mme McElroy dénoncé-ci, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 6 avril 1895, une copie duquel acte est enregistré dans le procès ci dessus.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civile de la Paroisse d'Orleans.
1 avril — 1 7 15 22 29 — mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignure des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 21-17 rue Philippe.

Charles Mazzoletti vs Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackson, White et Race [maintenant Franklin] ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neuf pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingt-neuf pieds dix pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Race [maintenant rue Franklin] cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cinq lignes, ladite portion de terre est composée de tout le lot No 14 et une portion du lot No 15, comme le tout paraît plus amplement en se référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
1 av—1 2 7 15 22 29 mai—5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart: E. J Meral; Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.
11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.
1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orleans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième District de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de East Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquées sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, conie desquels actes sont enregisirée dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième District, Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D. sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882 et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
1 avril—1 7 2 15 22 29—mai 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association.

vs Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart: E. J Meral; Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.
11 mars — 11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.
1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée, dans le Sixième District.

Connue comme le No 1012 rue Valence entre les rues Camp et Chestnut

Dr J. N. Roussel

—vs—

The